

Vous prévoyez prendre l'avion bientôt?



Profitez de votre vol et laissez les autres profiter du leur.

- ▶ Tous les passagers et passagères ainsi que le personnel de cabine ont droit à un vol sécuritaire.
- ▶ Tout comportement qui nuit à un vol ou qui met en danger la sécurité des personnes à bord et de l'équipage ne sera pas toléré.
- ▶ Un comportement turbulent des personnes à bord de l'avion peut entraîner des amendes importantes et des poursuites criminelles.

La sécurité est la responsabilité de tout le monde.

Si une situation qui pourrait compromettre la sécurité de votre vol vous préoccupe, signalez-la au personnel de la compagnie aérienne ou à une personne membre de l'équipage.



canada.ca/vol-sur



Transports
Canada

Transport
Canada

Canada